

Bruit, nuisances sonores et pollution sonore

Environnement sonore

Mots clés

[bruit](#) [pollution](#) [mobilité](#) [ville](#)

Le bruit est un phénomène acoustique produisant une sensation auditive considérée comme désagréable ou gênante. L'excès de bruit a des effets sur les organes de l'audition (dimension physiologique), mais peut aussi perturber l'organisme en général, notamment le sommeil ou le comportement (dimension psychologique). Les nuisances sonores subies peuvent résulter de trois sources principales : les transports, le voisinage, les activités. Cette page présente la réglementation en vigueur.

(extrait de l'article)

Consulter l'article

<https://www.ecologie.gouv.fr/bruit-nuisances-sonores-et-pollution-sonore>

Mise à jour de cette
page :

29/01/2026

[Ressources pour
comprendre et
transmettre](#)

Format :

[Article en ligne](#)

Année :

2021

Auteur :

Ministère de la
Transition écologique
et de la Cohésion des
territoires

Editeur :

Ministère de la
transition écologique
et de la cohésion des
territoires